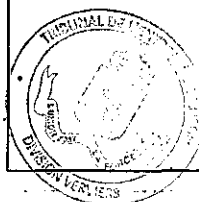




Volet B

Copie à publier aux annexes du Moniteur belge après dépôt de l'acte

Résumé
a
Moni
bel***19154723***Tribunal de l'entreprise de Liège
Division Verviers**15 NOV. 2019**Le greffier
GreffierN° d'entreprise : 436.608.381Dénomination(en entier) : **Service d'Accompagnement**(en abrégé) : **LE SERAC**

Forme juridique : ASBL

Siège : Avenue Alexandre Duchesne, n°25/rez à 4802 HEUSY

Objet de l'acte : **prolongation des mandats des administrateurs**

Extrait du procès-verbal de l'Assemblée générale du 14/10/2019 :

(...)

2. Prolongation des mandats des administrateurs.

Il est décidé à l'unanimité de prolonger les mandats des administrateurs pour la durée maximale de 3 ans.

Il ne faut pas oublier de faire publier cette prolongation au M.B.

3. Divers.

Grande importance à ce que la nouvelle direction informe le CA, des faits importants, du quotidien, des décisions ainsi que la relation de cohésion du personnel.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée.

(Suivent les signatures)

V. DUPONT, Président

(Déposé en même temps le PV de l'Assemblée générale du 14/10/2019)

Bijlagen bij het Belgisch Staatsblad - 27/11/2019 - Annexes du Moniteur belge

Mentionner sur la dernière page du Volet B :Au recto : Nom et qualité du notaire instrumentant ou de la personne ou des personnes ayant pouvoir de représenter l'association, la fondation ou l'organisme à l'égard des tiersAu verso : Nom et signature